

Accompagnement à la prévention des TMS* dans le cadre d'un projet d'agrandissement à Viandes Occitanes

Exemple d'actions menées par une équipe du SMTI 82 à viandes Occitanes.

Dans le cadre d'un projet d'agrandissement et d'une volonté d'améliorer les manutentions des déchets, l'entreprise Viandes occitanes a contacté le SMTI 82.

Viandes occitanes est une entreprise de découpe et de négoce en gros et demi-gros pour divers clients (boucheries, restaurants et cuisines collectives). L'entreprise est implantée sur Montauban depuis 2003 et compte 12 salariés. Le laboratoire ayant fait l'objet de l'étude est composé de 4 bouchers.

Au cours de cette rencontre, les problématiques suivantes ont été abordées :

- les manutentions (port de charges lourdes, contraintes posturales).
- la méconnaissance de l'efficacité de la solution retenue par l'entreprise : un basculeur de bacs plus des bacs pour remplacer les caisses qui sont manutentionnées à la main.
- la méconnaissance de l'impact des modifications de l'espace de travail sur les futures conditions de travail.

Ces problématiques ne peuvent être traitées séparément pour la simple raison que les futurs aménagements conditionnent les manutentions de demain.

Le SMTI 82 et la CARSAT ont accompagné l'entreprise sur son projet de transformation en y intégrant la prévention globale des risques professionnels, notamment les TMS.

Les objectifs ont donc été :

- d'anticiper l'activité future, en vue de valider les choix techniques.
- d'aménager la nouvelle zone de gestion des déchets.
- de définir la future organisation.

Le travail des bouchers consiste à désosser les carcasses, puis à parer les pièces de viandes selon les demandes clients. Les parts sont ensuite mises sous vides puis livrées aux clients. Lors de production les bouchers sont amenés à aller vider les différentes caisses dans les conteneurs situés dans le local poubelle.



L'analyse de l'activité a permis de comprendre le travail avec ses contraintes (espace restreint, absence d'outils d'aide à la manutention, charges lourdes (entre 18 et 25kg/ caisses)) et ses ressources (autonomie, entraide des salariés, volonté et engagement de l'entreprise dans démarche de prévention). Il a aussi été identifié les fluctuations dans le travail, tels que les variabilités (quantité et type de déchets) et les aléas (absence d'enlèvement des déchets).

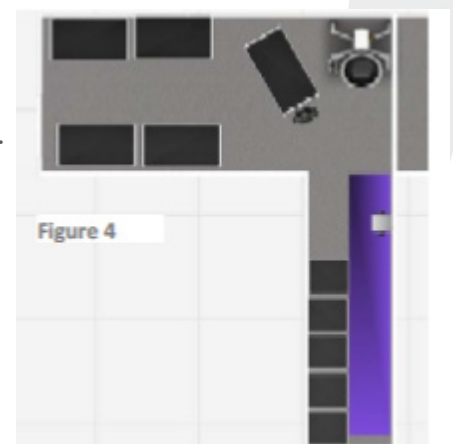
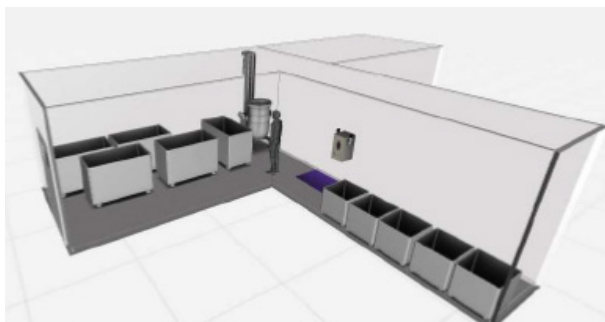
La première restitution avec les acteurs concernés par le projet, a été l'occasion d'élaborer des axes de travail techniques et organisationnels pour la poursuite de l'intervention.

Madame Issolan, co-gérante : « L'intervention de l'ergonome a permis de nous diriger vers les bonnes actions plus rapidement. »

Axes de travail	
Techniques	Organisation
<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un cahier des charges plus précis pour commander le basculeur de bacs. Augmenter le nombre de bacs de 5 à 9, pour pas en manquer lors d'une augmentation de production. 	<ul style="list-style-type: none"> Définir l'implantation du basculeur en prenant en compte son utilisation (accès de chargement/ déchargement, mis en fonctionnement) et les flux quotidiens (bacs, conteneurs, bouchers). Prendre en compte les tâches de nettoyage quotidien dans la future organisation.

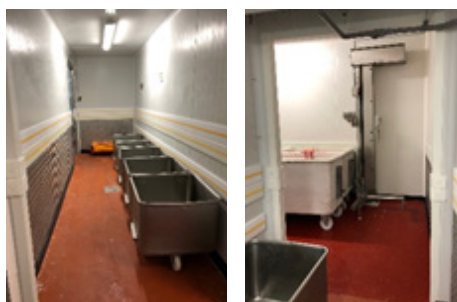
La seconde réunion, le fournisseur du basculeur est venu compléter le groupe de travail, ce qui a permis d'aboutir à :

- D'arrêter les plans d'implantation.
- De spécifier le cahier des charges pour le basculeur de bacs.
- De spécifier le cahier des charges du constructeur de l'extension.
- De finaliser l'organisation.



L'ensemble de l'intervention a donc permis de mettre à disposition le nombre suffisant de bacs pour contenir les déchets, d'adapter et de placer le basculeur dans une zone permettant ainsi d'être utilisé dans les meilleurs conditions pour éviter tout effort ; ainsi que de faciliter le passage afin de ne pas induire de contraintes posturales et faciliter le travail quotidien.

Aujourd'hui les travaux réalisés répondent aux besoins du travail, les salariés ne manutentionnent plus les déchets et l'implantation répond aux flux quotidiens dans les locaux de travail. Les objectifs de prévention ont été atteints par le travail de conception.



Madame Issolan, co-gérante : « Nous remercions le SMTI 82 pour son intervention et son implication qui a porté ses fruits. »

La réussite de ce projet est liée à :

- L'adhésion et à l'implication des gérants et des salariés sur le projet.
- Le partenariat entre les référents de la prévention CARSAT – SMTI 82 « Sans la collaboration entre la CARSAT et le SMTI, le projet n'aurait pu aboutir. » dit Madame Issolan, co-gérante.
- La convergence des différents acteurs vers des objectifs communs.
- La démarche participative a permis les regards croisés sur le travail réel et des échanges sur les problèmes aboutissant à des solutions collectives.
- L'ergonomie a permis mettre réel au cœur de la réflexion.

Le SMTI 82, est à votre écoute
et peut vous accompagner
dans votre démarche.